



JOURNAL DE L'ILE DE LA REUNION – 4 SEPTEMBRE

Bercy revient à la charge sur les exonérations

FISCALITÉ. La menace sur les exonérations de charges pour les entreprises ultramarines se précise, selon un article des Echos daté d'hier. La Fedom et le patronat réunionnais sont vent debout, après avoir déjà perdu 90 millions d'euros en 2014. La rencontre entre le monde économique domien et l'Élysée programmée le 16 septembre risque d'être explosive.

Déjà évoquée début août, l'idée d'une nouvelle réduction des exonérations de charges sociales dans les entreprises Outre-mer se confirme à Bercy, alors que le budget 2016 doit être présenté en fin de mois au Conseil des ministres. La nouvelle n'a pas manqué de faire bondir le patronat réunionnais et la Fedom à Paris qui pointent du doigt l'incohérence d'une telle décision. Les exonérations avaient déjà fait l'objet d'un coup de rabot de 90 millions d'euros l'an dernier.

« Je ne décolère pas, je suis très remonté. C'est un très mauvais signal pour les entreprises ultramarines, c'est totalement incohérent. D'un côté, on reconnaît notre déficit de compétitivité en mettant en place un CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) majoré en janvier prochain, de l'autre on voudrait une nouvelle fois raboter les exonérations de charges. C'est extrêmement inquiétant », s'alarme Jean-Pierre Philibert, président de la Fedom (fédération des entreprises d'Outre-mer). Les exonérations doivent être sanctuarisées et pas servir de variable d'ajustement à chaque fois. L'Outre-mer est déjà le plus petit budget de l'Etat. Si nous devons faire face à un nouveau coup de rabot, ce sera un casus belli ! »

Bercy se base sur un rapport récent de l'Inspection des finances qui a passé au crible 92 dispositifs d'allègement ciblés de charges.

Quatrième niche fiscale la plus coûteuse, les exonérations de charges outre-mer coûtent 992 millions d'euros chaque année. S'y ajoutent les 140 millions d'euros qui bénéficient aux travailleurs indépendants ultramarins. Au total, les exonérations à destination de l'Outre-mer pèsent 1,13 milliard d'euros dans le budget de l'Etat qui voudrait les amputer de 60 à 70 millions d'euros. Pour l'instant, pas de précision sur la forme que pourrait prendre ce nouveau coup de rabot, mais l'abaissement du plafond (jusqu'à 5 600 euros de salaire) pourrait être une option. « Si ça se confirme, c'est gravissime et incompréhensible. Quelle est la motivation du gouvernement ? Bercy stigmatise les niches fiscales comme des cadeaux aux entreprises. Il ne s'agit pas de recevoir des cadeaux, mais de créer les conditions pour mettre en place un modèle économiquement viable et créateur d'emploi dans les Dom », tempête Yann De Prince, président du Medef, actuellement hors département. « Au dernier coup de rabot, on a perdu 20 000 emplois à la Réunion. C'est révoltant ! »

La rencontre prévue à l'Élysée, entre le président de la République et le monde économique ultramarin, le 16 septembre prochain promet d'être animée. *E.M*